

EMISSION NOUVELLE

EMPRUNT DE LA MAISON

Dupuis Frères, Limitée

"Le Magasin du Peuple"

\$1,500,000

Actions Privilégiées 8% Cumulatif

Valeur nominale \$100

Remboursables à \$110, plus dividendes courus, le ou avant le 15 août 1936

Actions privilégiées quant au dividende et quant à l'actif jusqu'à concurrence de \$110, plus dividendes courus. Dividendes payables trimestriellement, par chèque, les 15 février, mai, août et novembre. Dividendes au taux de 8% par an cumulatifs à partir de la date d'émission de chaque action. La Compagnie emprunteuse s'engage à racheter toutes les actions privilégiées d'ici au 15 août 1936, à \$110, plus dividendes courus. Toutefois, elle pourra à chaque échéance de dividende et sur avis de trente jours, anticiper le remboursement aux conditions précitées. Préposé aux transferts et fiduciaire du fonds de rachat: Montreal Trust Company, Banquiers; La Banque Royale du Canada. Vérificateur: J. J. Robson, Comptable licencié.

CAPITAL

Actions Privilégiées 8% Cumulatif	Autorisées \$2,000,000	Émises 100,000	À être émises \$1,500,000
Actions Ordinaires	2,000,000	2,000,000	

La Compagnie n'a pas de dette Obligatoire.

Les renseignements suivants nous ont été fournis par le Président de la maison Dupuis Frères, Limitée:

- 1.-MAISON**—Depuis plus de 53 années, la maison Dupuis Frères, Limitée, a su, par sa sage et progressive administration, prendre la première place parmi les institutions canadiennes-françaises du même genre.
- 2.-ADMINISTRATION**—Un contrat de dix ans vient d'être signé avec le Directeur-Gérant, M. A. J. Dugal. Afin d'assurer une coopération plus complète entre le Conseil d'Administration et les employés de la maison Dupuis Frères, Limitée, d'autres mesures, expliquées dans le prospectus, ont été prises.
- 3.-OBJET DE L'EMPRUNT**—Le produit de la présente émission servira à la construction d'un nouveau magasin, au remboursement complet des hypothèques, au paiement des emprunts de banque, à la création de nouveaux rayons et au développement du service postal.
- 4.-VENTES**—Le chiffre d'affaires a augmenté de \$493,012 en 1911 à \$3,720,118 en 1920—soit 656% en neuf ans. Malgré la diminution considérable dans les prix, on estime que pour l'année courante les ventes se chiffrent à plus de \$4,600,000.
- 5.-BÉNÉFICES**—Les profits étaient de \$33,250 en 1911 et atteignent \$337,000 en 1920—une augmentation de 850%. Pour l'année courante ils seront probablement d'environ \$460,000.
- 6.-DIVIDENDES**—La moyenne des bénéfices pendant les cinq dernières années aurait été suffisante pour payer annuellement des dividendes doubles de ceux de la présente émission. L'an dernier, les recettes disponibles pour les dividendes sur les Actions Privilégiées actuellement offertes au public auraient été de plus de 2 1/2 fois le montant requis. Il suffit d'un profit de 3% sur les ventes actuelles pour payer les dividendes.
- 7.-FONDS D'AMORTISSEMENT**—Comme sera à objecter le ou avant le 15 août 1923 et variera de 1% à 7% de la valeur au pair des actions privilégiées émises.
- 8.-ASSURANCES-FEU**—Les terrains, ainsi que les bâtiments sont évalués à plus de \$1,000,000. Le stock, les meubles, le mobilier et l'équipement sont assurés pour un montant total de \$1,573,700.
- 9.-GARANTIES**—La compagnie n'a pas de dette obligataire et ne pourra émettre d'obligations sans le consentement des deux tiers des détenteurs d'actions privilégiées. Les terrains et les bâtiments, incluant l'ameublement, l'équipement et le roulant sont évalués à \$1,675,000. Les actions privilégiées auront comme garantie un surplus de l'actif sur le passif de 200% de leur valeur nominale—et ceci sans tenir compte de la valeur de l'achalandage que M. J. J. Robson, comptable licencié, évalue à plus de \$872,000.

Nous recommandons l'achat de ces valeurs et offrons le solde invendu de la présente émission au prix de

\$100 par Action

Pour Rapporter de 8 1/4% à 12 3/4% Suivant la Date de Rachat.

Circulaire complète adressée sur demande. Découpez le coupon ci-dessous. Vous êtes invité à nous téléphoner ou télégraphier votre commande à nos frais.

Crédit National, Limitée

Chambre 715, Edifice Dominion Express. Téléphone: Main 5163  
145, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL



CRÉDIT NATIONAL, LIMITÉE,  
Chambre 715, Edifice Dominion Express, Montréal.  
Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements supplémentaires au sujet de l'émission de la Maison Dupuis Frères, Limitée.  
Nom.....  
Adresse.....

NOTICE OF SALE

To, Joseph Gosselin of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Inventor, and Agnes Gosselin wife of the said Joseph Gosselin of the same place, and to all others whom it may be any wise concern.

NOTICE is hereby given that under and by virtue of the power of sale contained in a certain indenture of Mortgage bearing date the eleventh day of October in the year of our Lord one thousand nine hundred and nineteen, made between the said Joseph Gosselin and Agnes his wife of the first part, and Eugene Veilleux of Rivière du Loup in the County of Temiscouata and Province of Quebec, Gentleman, of the second part, and registered in Book "W-2" number 10853, pages 309 to 313 both inclusive of the Madawaska County Records, there will for the purpose of satisfying the monies secured thereby that is the sum of Fourteen hundred dollars with interest upon the same at the rate of seven and one half per cent per annum and the further sum of Three hundred and fifty dollars with interest upon the same at the rate of seven and one half per cent per annum, default having been made in the payment thereof, be sold at public auction in front of the Court House, in Edmundston in the said County of Madawaska on Saturday the twelfth day of November next, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises described in said mortgage as follows:—ALL that certain lot piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows: Beginning at the eastern angle of a lot of land conveyed by one J. Frank Rice and Sophie his wife to Lea Landry wife of Willie Landry of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Painter, by deed bearing date the fourth day of November, A. D. 1915, registered in Book "J 2" on pages 95 and 96 by the number of 16433 in the office of the Registrar of deed in and for the said County of Madawaska, at a point where the northeasterly boundary of the said lot meets the northwesterly boundary of Rice Street in a direction north fifty one degrees, east by the magnet of the year 1914 for the distance of fifty five feet to a post, thence in a direction north forty four degrees and thirty minutes west in a line parallel with the northeasterly boundary of said lot of land conveyed to the said Lea Landry for the distance of one hundred and ten feet to a post, thence in a direction south fifty one degrees west for the distance of fifty five feet to the northeasterly boundary of the said lot of land conveyed to Lea Landry thence in a direction south thirty four degrees east along the north easterly boundary of the said lot of land conveyed to the said J. Frank Rice and devised to the said J. Frank Rice by the last will and testament of the late Annie Rice.

Together with the buildings and improvements there on and appurtenances to same belonging and all the rights and privileges to same appertaining.

In Witness Whereof, the said Eugene Veilleux, the Mortgagee, has hereunto set his hand and seal this 20th day of August in the year A. D. 1921.

Signed Sealed in the presence of Eugene Veilleux  
of CHS. A. GAUVEAU,  
N. E.

Le Madawaska est le seul journal qui soit resté à \$100 depuis la guerre; malgré cela, nous avons beaucoup d'arrière-pensées pour abonnements. Venez donc ne pas mettre de côté l'état de compte qui vous est envoyé. Le meilleur moyen de rendre notre journal plus intéressant.

Pianos à Vendre

Pianos, harmoniums et gramophones de 1ère Qualité. Aussi quel que soit l'état de vos instruments, nous les faisons réparer et remettre en parfait état. À vendre à de très bonnes conditions, paiement facile. S'adresser à R. Le Bouff, représentant Townsend Piano Co. ST-JOHN, N. B.

Pourquoi vous devez assurer votre Vie

1. PARCE QUE c'est un devoir que vous devez à vous-même et à ceux qui dépendent de vous.
  2. PARCE QUE du moment que votre vie est assurée, si vous mourrez, votre succession est augmentée du montant de votre police.
  3. PARCE QUE la mort est certaine—QUAND est incertain. Aujourd'hui vous pouvez passer l'examen médical—DEMAIN il sera trop tard.
  4. PARCE QUE votre police est un montant comptant en argent que vos créanciers ne peuvent saisir—si vous en avez à votre mort—une somme qu'un désastre financier ne peut pas ôter à votre famille.
- Quand devez-vous vous assurer.
1. AUJOURD'HUI alors que vous avez la vie et la santé; demain vous n'aurez peut-être ni l'un ni l'autre; les délais sont toujours dangereux.
  2. AUJOURD'HUI une police vous coûtera moins que plus tard. Soyez sages et assurez votre vie comme mesure de prévoyance pour vos vieux jours.
  3. AUJOURD'HUI car dans un temps de dépression financière plusieurs ont trouvé que leurs polices étaient le seul endroit où ils pouvaient emprunter pour rencontrer des besoins pressants.
  4. AUJOURD'HUI est le temps d'agir; si vous ne faites pas d'économies, quand allez-vous commencer? Rappelez-vous que remettre un devoir présent peut être fatal à vos meilleurs intérêts.
- Où vous assurer?
- Dans la Compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA.
- PARCE QUE cette compagnie a toujours remporté les plus grands succès.
- PARCE QUE cette compagnie n'a pas de supérieure dans le montant des dividendes qu'elle paie à ses assurés.
- PARCE QUE cette compagnie n'a pas d'actionnaires qui mangent une partie de ses revenus.
- PARCE QUE ses réclamations en cas de mort sont payées promptement.
- PARCE QUE c'est une compagnie canadienne qui ne fait pas d'affaires dans aucun pays étranger; qui fait un choix judicieux de ses risques, et qui est reconnue pour ses méthodes saines d'administration.
- PARCE QU'ELLE assure les hommes et les femmes; les deux sexes ont les mêmes avantages; justice égale pour tous.
- PARCE QU'ELLE ne fait pas de restriction relativement à l'occupation, la résidence ou les voyages des assurés.
- PARCE QUE ses fonds sont déposés dans des banques canadiennes seulement et que depuis 40 ans elle n'a pas perdu une seule piastre des placements qu'elle a faits.
- Pour ces raisons et bien d'autres encore, assurez-vous dans la Compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA.

ST-JACQUES N. B.

Tel que promis, ci-suit la liste des prix donnés par la société d'agriculture No 168, le 4 octobre 1921

Elzéar Couturier : 1er prix pour tirage de chevaux	2.00 -- 2.00
Remi Rouleau : 2ème " " "	1.50
" " " poules avec coq	1.00
" " " vache	.75 -- 3.25
Alexis Couturier : 3ème prix pour tirage de chevaux	1.00 --
2ème prix pour cochon de l'année	1.00 -- 2.00
Jean Bérubé : 1er prix pour tirage de chevaux	1.00
" " " vache	2.00
2ème prix pour brebis de 2 ans	1.00
" " " orge	.75
3ème prix pour taureau de l'année	.50 -- 5.25
Pierre Castonguay : 2ème prix pour tirage de chevaux	.75
3ème prix pour génisse de l'an	.50
2ème prix pour jument avec poulain	1.00 -- 2.25
Frederic Dufour : 1er prix pour tirage de bœufs	1.00
3ème prix pour fèves blanches	.50
1er prix pour sirop d'érable	1.00
1er prix pour ouvrage de fantaisie	1.00
3ème prix pour bas de laine	.50 -- 4.00
Jos Turgeon : " " tirage de bœufs	.50
3ème prix pour sucre d'érable	.50 -- 1.00
3ème prix pour tirage de bœufs	.75
1er prix pour chevaux	2.00
2ème prix pour brebis de un an	1.00
" " " l'année	2.00
3ème prix pour sirop d'érable	.50
" " " bettes	1.00 -- 7.25
Denis Groudin Jr. 1er prix pour étalon d'un an	2.00
" " " poulain "	2.00 -- 4.00
Wilbrod Picard : " " jument avec poulain	2.00
2ème prix pour bélier de un an et plus	1.00
" " " brebis de un an	1.00
" " " de l'année	1.00
1er " " truite de un an	1.00
" " " sucre d'érable	1.00 -- 8.00
" " " poulain de 3 ans	2.00
" " " génisse à la mère	1.00
" " " chandail tricoté	.50
" " " blé	.50
2ème " " farine de pays	.75
1er prix pour camisole et caleçon	1.00
" " " vieux taureau	2.00 -- 7.75
" " " pour poulain de 2 ans	1.00
" " " cheval trotteur	2.00

Suite à la quatrième page

LE SENTIER DU DANGER

représenté par la négligence des maux et des dérangements des organes féminins et de leurs fonctions, durant cette importante période, quand la jeune fille passe de l'adolescence à la maturité—est jonché de personnes dont la santé est ruinée. Si les remèdes appropriés avaient été employés, la majorité de ces personnes, aujourd'hui, seraient en santé et heureuses—contentes de la vie.

LE REGULATEUR DE SANTE DE LA FEMME

du Dr J. LARIVIERE

Voilà un moyen sûr, par lequel ce sentier—plein de périls et de pièges—comme il l'est—peut être évité. C'est un remède composé d'herbes pures, fabriqué pour ne jamais manquer d'agir à la Nature à guérir les maladies provenant d'une mauvaise digestion, d'un manque d'exercice, d'un manque de sommeil, de négligence aux lois générales sur la santé ou autres causes semblables. Il agit comme un stimulant doux, et peut être employé sans hésitation pour chaque usage auquel il est destiné. Le mauvais fonctionnement des organes particuliers de la femme, l'état d'émoussement général, la perte de l'appétit, le manque de vitalité, les maux de tête, etc., soit chez les jeunes filles ou chez les femmes, sont rapidement guéris à cause de ses qualités curatives. On peut se procurer cette excellente préparation chez n'importe quel bon pharmacien ou directement de



GEO. MORTIMER & CO., Inc. Propriétaires  
240-242 St. Jacques, Montreal, Mass.

C'EST MEILLEUR QUE DES LAXATIFS

Une tablette NE change votre système sans jamais courir le risque de complications et rend inutile l'emploi constant de remèdes. Essayez-la.

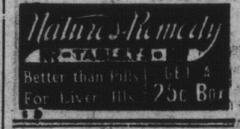
Mauvaise digestion et assimilation empêchant votre corps de fonctionner normalement. Mauvaise élimination, constipation chronique, fermentation, flatulences, formation de gaz, empoussières qui sont absorbées par le sang et entraînent dans tout l'organisme.

Le résultat est la faiblesse, des maux de tête, des écoulements, la langue chargée, l'odeur fétide, les attaques bilieuses, perte d'énergie, nervosité, maux de dos, supprime le sommeil, le sang, le teint blême, bougonne, maladies de peau et autres maux sérieux.

Les laxatifs collent, purgent et cathartiques—sels, huiles, calomel, et semblables—peuvent causer un soulagement de quelques heures; mais une amélioration réelle, durable, ne peut venir que par l'emploi de médicaments qui améliorent et renouvellent les organes digestifs aussi bien que ceux de l'élimination.

Prenez-vous une boîte de Madawaska's Remedy (Tablettes NE) de 50 et prenez une tablette chaque soir pendant une semaine. Un soulagement survient le premier jour, mais quelques jours s'écouleront avant que vous sentiez le bénéfice complet. Lorsque vous êtes soulagés et que vous vous sentez tels que vous étiez avant, vous n'avez pas besoin de prendre des médicaments chaque jour. De temps à autre une tablette NE change vos organes en leur meilleure condition et vous vous sentirez toujours très bien. Souvenez-vous que se conserver en bonne santé est toujours plus facile et meilleur marché que se guérir.

Madawaska's Remedy (Tablettes NE) est vendu, garanti et recommandé par votre pharmacien.



Cultivateurs lisez "Le Madawaska"